

t.311 Amérique latine

Berne, le 29 juin 1973

t.120-6-49

t.120-6-50

R A P P O R T D E M I S S I O N
E N A M E R I Q U E L A T I N E

28.1.73 - 18.3.73

Liste de distribution

MJ
WM
RR
BO
FO
WP-SL-CP-VF-CN-GH
LP-BDO
DF
LJ
PL
VO
NY

J. Forster

J.P. Nyffeler

Table des matières

Extrait N°

1. Chili, Cours industriels itinérants OIT (unité mobile)
2. Chili, Visite au représentant-résident adjoint du PNUD
3. Chili, Problèmes divers discutés avec l'INACAP
4. Chili, Hôtellerie et tourisme
5. Chili, Tricotage industriel
6. Chili, Formation professionnelle en technique du froid
7. Chili, Conversations avec SEREX et CONICYT
8. Chili, Séminaire industriel à Santiago
9. Pérou, Aide financière
10. Pérou, Projets de coopération technique
11. Equateur, Formation de mécaniciens agricoles
12. Equateur, Problèmes divers de coopération technique
 - Etude de projets industriels
 - Formation de mécaniciens de précision
 - Centre de recherches agricoles de l'INIAP
 - Projet de Mariano Acosta
 - Programme UNICEF
 - Possibilités d'aide associée avec l'OIT
13. Colombie, Problèmes divers de coopération technique
 - Institut Mariano à Pasto
 - IPROSCO
 - Bourses sur place
 - Mécanique de précision (avec le SENA)
 - Formation dans le domaine bancaire
 - Club Michin (Bogota): Indiens de Planas
14. Colombie, Expert en hôtellerie auprès du SENA
15. Colombie, Centre de formation horlogère du SENA
16. Colombie, Formation professionnelle à La Vega
17. Colombie, Faculté des mines de Medellín

t.311 Chili 9 - NY/seh
 t.120.6-49
 t.120.6-50

Rapport de mission en Amérique latine, 28.1.73 - 18.3.73

J. Forster / J.P. Nyffeler

Extrait No 1:

Chili, Cours industriels itinérants OIT (unité mobile)

Au cours de différentes discussions avec MM. Paulin, Nugues et Garcia de l'OIT, MM. Cerda et Oyola, de l'INACAP et M. Nunez, de la Compagnie des Aciers du Pacifique, nous sommes parvenus à déterminer les avantages comparés du système de l'unité mobile par rapport à un système combinant l'utilisation de minibus (avec boîtes d'expériences) et de centres fixes (INACAP), locaux scolaires et universitaires. De ces entretiens, il ressort notamment que:

- l'enseignement avec système minibus n'a pas encore débuté;
- les instruments à utiliser pour les expériences se dérèglent facilement (p.ex. balances de précision, calorimètre, gravimètre) et devraient être installés une fois pour toutes sur des tables de laboratoire. De plus certains instruments pèsent jusqu'à 200 kg. Il est exclu de pouvoir transporter tout l'équipement scientifique dans un minibus;
- la collaboration avec les autorités scolaires ou universitaires est difficile, l'autonomie du projet pourrait être compromise (grèves universitaires p.ex.). Dans ces institutions, le matériel de laboratoire est traité avec beaucoup de laisser aller et serait inutilisable après quelques mois. Il peut y avoir des vols ou de l'utilisation du matériel à d'autres fins;
- l'unité mobile permettrait une intervention fréquente (c.a.d. brève et répétée) dans les entreprises, alors qu'avec le minibus il faudrait chaque fois réinstaller tout le système. De plus, pour des raisons de sécurité, on ne pourrait pas réaliser les expériences de chimie;

1.2

- avec le système du centre fixe, chaque journée de cours serait une journée de travail perdue car le temps de déplacement usine-centre et la durée du cours excluent le système des cours du soir après une pleine journée de travail;

- le rendement d'un système minibus + centres fixes + films sur magnétoscope atteindrait le 70% (qualitativement) du rendement du système unité mobile. Manqueraient tout le programme de chimie, la calorimétrie et la participation active des élèves;

- durée de vie prévue de l'unité mobile : 10 ans

- Pour mémoire, un cycle de formation dure 2100 heures étalées sur 4 ans, dont 400 heures en sciences. 80% de la main-d'oeuvre à toucher potentiellement se trouve dans la région de Santiago/Valparaiso, mais pour une bonne partie de cette main-d'oeuvre, le temps de déplacement vers un centre fixe serait trop long;

- pour abaisser le coût de l'unité mobile, il faudrait que toutes nos dispositions soient prises afin de pouvoir passer la commande auprès des entreprises concernées immédiatement après une dévaluation de l'escudo. Il n'y aurait aucun gain sur le coût du matériel importé, mais il y aurait une économie sur le coût de la main-d'oeuvre locale.

Notre entretien avec le responsable de la formation professionnelle auprès de la CAP (Compagnie des Aciers du Pacifique, dépendant du CORFO), M. Nuñez, n'a fait que confirmer les renseignements que nous avons recueillis auprès de l'OIT et de l'INACAP. M. Nuñez nous indiqua notamment que dans les entreprises faisant partie de la CAP (38 firmes, 32'000 ouvriers), le personnel travaille 48 heures par semaine (parfois jusqu'à 56 heures). Les cours de perfectionnement se donnent après les heures de travail, à raison de 15 heures par semaine, ce qui est passablement pénible pour l'ouvrier.

Les bénéficiaires de ces cours sont les meilleurs ouvriers (le 10% supérieur), aussi ne peut on pas les libérer durant le temps de travail, sinon la production baisserait sensiblement. Donc, il faut une méthode d'enseignement efficace, à proximité des heures de travail.

1.3

Actuellement, les cours de la CAP sont donnés dans des cantines, locaux syndicaux, etc. Ces cours se donnent dans toute la région de Santiago. Ils souffrent d'un manque de matériel didactique, de locaux mal ventilés et d'un manque d'uniformité des cours. Conséquence: il est difficile de maintenir l'intérêt des élèves, d'où une désertion moyenne de 30% après 2 mois. Comparant l'efficacité (qualitative et quantitative) des trois systèmes d'enseignement envisagés, M. Nunez nous donne les estimations suivantes :

 système actuel : 40% d'efficacité
 système minibus : 65% d'efficacité
 unité mobile : 98% d'efficacité

Mentionnons que ces chiffres nous ont été donnés spontanément et qu'il fut évident que M. Nunez n'avait pas été "endoctriné" à l'avance par les experts de l'OIT. Son problème est celui de la désertion, qui provient d'un système d'enseignement peu efficace.

Avant que nous ne nous prononcions sur la demande de l'OIT-INACAP, nous avons demandé aux experts de l'OIT de nous fournir une carte de la distribution géographique de l'industrie chilienne, comprenant des données quantitatives détaillées sur le nombre de travailleurs devant bénéficier de cours de perfectionnement de l'OIT, les distances à couvrir jusqu'au plus proche centre de l'INACAP, etc. Il semble d'ores et déjà que l'OIT a préparé ce projet avec sérieux et que nous pourrions recommander de donner une suite favorable à sa requête.

2.1.

t.311 Chili - NY/seh

t.120.6-49

t.120.6-50

Rapport de mission en Amérique latine, 28.1.1973 - 18.3.1973

J. Forster / J.P. Nyffeler

Extrait No 2:

Chili: Visite au représentant-résident adjoint du PNUD

Visite effectuée le 30.1.1973 par MM Forster, Nyffeler et Peyraud.

Durant ces entretiens, nous orientons notre interlocuteur sur le programme de la Coopération technique au Chili.

Le PNUD est assez sceptique quant au projet d'aide à la petite industrie et à l'artisanat. Celui-ci devra être réduit et l'on pense se concentrer sur l'organisation du marketing et avant tout sur les exportations. Du point de vue technique, il n'y a pas grand chose à apporter au Chili.

Tout appoint par l'aide bilatérale reste le bienvenu. Au Chili, en ce qui concerne l'aide associée, les principaux partenaires sont la Suède, le Danemark, les Pays-Bas, la Belgique et le Royaume Uni.

Compte tenu des circonstances économiques et politiques, le PNUD est satisfait des Chiliens en tant que partenaires.

Selon le PNUD, Conicyt est un organisme assez faible, n'étant qu'un maillon dans la chaîne du pouvoir. Il existe une rivalité entre Conicyt et Odeplan, ce dernier ayant beaucoup plus de poids (relation directe avec M. Allende).

t.311 Chili - NY/vl
t.120.6-49
t.120.6-50

Rapport de mission en Amérique latine, 28.1.73 - 18.3.73
J. Forster / J.P. Nyffeler

Extrait No 3

Chili, Problèmes divers discutés avec l'INACAP

Le présent extrait traite de divers problèmes généraux relatifs à la Coopération technique avec l'INACAP, qui n'ont pu être ventilés dans les rapports relatifs aux projets individuels (Hôtellerie, Froid, Tricotage industriel, Unité mobile OIT)

1. Indemnités de logements d'experts suisses

Suite à la demande de l'INACAP du 8 janvier 1973, nous acceptons que l'indemnité de logement versée par l'INACAP à nos experts soit de quatre salaires vitaux (SMIG chilien ou salaire minimum garanti) pour un chef de mission et de trois salaires vitaux pour un expert. Cette mesure prendra effet rétroactivement au 1er janvier 1973, les indemnités de référence étant respectivement de Esc. 8068 et Esc. 6051. Ces indemnités seront réajustées lors de chaque augmentation du salaire minimum garanti décrétée par le gouvernement.

D'autre part, l'INACAP accepte de verser lesdites indemnités directement à notre Ambassade pour l'ensemble des projets de la CT avec cette institution, soit Froid, Hôtellerie, Tricotage industriel et tout autre projet à venir.

L'Ambassade utilisera les indemnités des experts de la Confédération à son fonds de roulement, la contrepartie étant créditée à la CT au cours officiel. Les indemnités des experts du projet Froid, confié en régie à l'ORT, seront reversées par l'Ambassade au fonds de roulement du projet; dans ce cas également, les rentrées des devises chiliennes seront comptabilisées au cours officiel.

2. Matériel d'impression

L'INACAP accepte notre proposition de doter la Coopération technique suisse du Chili d'un matériel d'impression qui servira l'ensemble de nos projets et leur permettra d'imprimer à temps leur matériel didactique. D'une part, l'efficacité immédiate de nos projets en sera accrue (avec un effet multiplicateur), et d'autre part nous éviterons de devoir prolonger le séjour de nos experts parceque les cours s'impriment trop lentement, comme dans le cas de M. Martin.

t.311 Chili 3 - NY/v1

t.120.6-49

t.120.6-50

Rapport de mission en Amérique latine, 28.1.73 - 18.3.73

J. Forster / J.P. Nyffeler

Extrait No 4:

Chili, Hôtellerie et tourisme

Le tourisme traditionnel, source de devises, intéresse de moins en moins les autorités chiliennes, qui préfèrent développer un tourisme social intérieur visant au délasserement des travailleurs. Il semble qu'une aide de la Suisse dans ce secteur ne soit ni nécessaire ni souhaitée. Notre assistance va donc se restreindre à l'hôtellerie, pour une phase future qui durerait en principe deux ans.

MM. Comte et Spencer élaboreront au mois de mars, avec l'appui de M. Acklin, un plan d'opérations précis qui sera annexé aux notes prolongeant l'accord complémentaire de projet. Les objectifs de cette dernière phase seront de consolider l'acquis de la première phase, tout en adaptant une partie des cours aux besoins d'une hôtellerie populaire, c'est-à-dire cuisine de masse (cantines, ou "casinos").

Deux évidences sont apparues: l'INACAP ne désire ni ne peut accroître le nombre d'homologues, et le niveau supérieur n'intéresse l'INACAP qu'en tant qu'il servira à former des administrateurs sortis des milieux populaires. Au reste, l'INACAP se soucie fort peu de dispenser une formation supérieure à des dirigeants d'établissements privés, considérant que de toutes façons, les cours de base et moyens sont amplement suffisants pour les petits et moyens établissements. L'accord passé avec l'UTE (Universidad Tecnica de Estado) a donc été un moyen pour l'INACAP de se débarrasser de cette responsabilité, qui dès lors n'est plus du ressort de la Suisse.

4.2

Bien entendu, l'INACAP aidera l'UTE dans la formulation de ses programmes, l'appuiera par des cours de complémentaction, organisera même quelques séminaires pour le niveau supérieur, de brève durée, mais ce sera avec l'intention de former le personnel supérieur du secteur hôtelier/touristique public.

L'INACAP se préoccupe donc d'obtenir un rendement maximum de la part des experts suisses et de leurs homologues. Cela implique que M. Comte donne des cours, des séminaires, et participe à des "asesorias". Melle Bianchini retournera dans un proche avenir au Chili, car il n'est plus nécessaire de la former pour le niveau supérieur. Selon l'INACAP, le stage de Melle Bianchini ne correspond plus à une nécessité, sa tâche est de donner des cours.

Nous acceptons de doter l'INACAP d'une bibliothèque sur les domaines hôteliers et touristiques, des fonds suffisants étant à disposition. Une bibliographie sera établie par les experts suisses.

Par contre, nous n'accédons pas à la demande de fournir un véhicule pour les besoins du projet. Nous n'acceptons pas non plus d'établir un contrat d'une durée minimum de 3 ans pour nos experts, étant donné que nous ne serons pas toujours certains de pouvoir disposer des fonds nécessaires.

5.1 3.87

t.441.1 Chili - NY/v1
 t.441.1 Martin F.
 t.120.6-49
 t.120.6-50

Rapport de mission en Amérique latine, 28.1.73 - 18.3.73

J. Forster / J.P. Nyffeler

Extrait No 5:

Chili, Tricotage industriel

Compte tenu des moyens relativement limités mis à disposition par l'INACAP, notre expert F. Martin a obtenu de bons résultats. Nous avons visité le Centre de tricotage de Santiago, qui est rattaché au Centre de couture de l'INACAP. Ce dernier est dirigé par Mme Aurora Campusano. Le local mis à disposition est trop petit, mais M. Martin en a tiré le meilleur parti possible.

Le parc de machines comprend à la fois des machines Dubied et des machines d'autres marques. Trente cinq livrets de cours ont été préparés par M. Martin, dont 8 seulement ont été imprimés. Le reste n'est pas encore livré, en raison des retards chroniques de l'imprimerie de l'INACAP. Le format de ces livrets, qui est standardisé par l'INACAP, n'est pas très pratique pour la reproduction de dessins complexes (le format est de 1/2 feuille A 4). Il est parfois nécessaire de recourir à une page double, ce qui rend la composition plus ardue.

Les objectifs de la mission ont été accomplis pour l'essentiel; les homologues, les instructrices et les mécaniciens sont formés, et il semble que nos partenaires chiliens jugent positivement la mission de notre expert.

En accord avec l'INACAP, nous avons décidé de prolonger la mission de M. Martin de quelques mois, afin de lui permettre de :

5.2

- 1) terminer la revision du matériel didactique afin d'assurer une impression correcte (environ 3 mois)
- 2) donner un cours supplémentaire à des mécaniciens sur machines à tricoter (environ 1 mois)
- 3) assister à temps partiel l'INACAP dans l'élaboration d'un plan de perfectionnement de la main-d'oeuvre employée dans l'industrie textile (environ 2 mois).

Ces activités pourront être exécutées d'ici à fin juillet 1973, mais nous accepterions une prolongation modérée en cas de nécessité. Une prolongation du contrat de travail de M. Martin est donc à prévoir, couvrant à la fois l'extension de la durée de la mission et les vacances qui seront prises ensuite par M. Martin.

Une note accompagnée d'un plan d'opération sera échangée avec les autorités chiliennes.

6.1

t. 311 Chili 5 - NY/vl

t. 120.6-49

t. 120.6-50

Rapport de mission en Amérique latine, 28.1.73 - 18.3.73

J. Forster / J.P. Nyffeler

Extrait No 6

Chili, Formation professionnelle en technique du froid

Les vues de l'INACAP concordent avec les nôtres : le secteur du froid est prioritaire pour le Chili. Une visite au Centre chileno-suisse du froid révèle d'ailleurs que l'INACAP soutient ce projet avec beaucoup plus de conviction qu'elle ne soutient l'hôtellerie ou le tricotage industriel.

Les bâtiments du projet sont adjacents au Centre franco-allemand (CENFAL) et s'y intègrent harmonieusement. Du terrain est à disposition pour une extension ultérieure. Les bâtiments sont terminés, les machines sont pour la plupart installées, et il est probable que le Centre sera en état de fonctionner à la rentrée scolaire.

Tant M. Lopez que M. Peña, son homologue chef de projet, laissent une excellente impression. Ils sont dynamiques et qualifiés professionnellement.

Pour la poursuite du projet et l'établissement des priorités, nous sommes d'accord avec l'INACAP sur un certain nombre de points.

1. Nous soutenons l'idée d'un échange d'instructeurs avec d'autres pays d'Amérique latine en général et du Pacte Andin en particulier. La Coopération technique pourrait envisager d'accorder des bourses à des instructeurs étrangers venant étudier au Centre chileno-suisse.

6.2

2. Nous trouvons valable le projet de créer et monter un Centre des prototypes de containers frigorifiques autonomes de différentes capacités, qui pourraient ensuite être fabriqués au Chili non seulement pour le marché intérieur, mais pour tout le marché du Pacte Andin (d'où de grandes possibilités dans le domaine de la normalisation).

Les plus petits containers serviraient à la conservation de vaccins et de plasma sanguin en cas de catastrophes, les moyens (1'500 litres) à la conservation des produits alimentaires sur les lieux de production et pendant le transport, et les plus grands seraient en fait des wagons frigorifiques circulant dans tout le pays.

Ce projet de containers serait donc bénéfique à la fois sur le plan de l'alimentation, de la santé et de la sécurité.

3. Nous acceptons en principe d'envoyer pour quelques mois un expert en conservation des aliments (expert supplémentaire hautement qualifié). Ce problème sera à discuter avec l'ORT (incidences financières) et éventuellement avec M. Cart. Reste à déterminer quand cet expert devrait commencer son activité. But : normaliser l'usage du froid en fonction des conditions chiliennes.

4. Nous acceptons le principe d'une 3ème phase de 2 ans du projet, qui durerait jusqu'à fin 1976. L'INACAP nous soumettra des propositions concrètes en ce sens vers mi-1974. De toutes façons, nous sommes d'accord pour que le projet procède pas à pas et ne cherche pas à trop embrasser d'un seul coup.

Par contre, nous ne pensons pas devoir répondre positivement à une demande de soutenir financièrement la construction d'une annexe au Centre du froid, où seraient étudiés et montés les prototypes de containers. Ceci est du ressort de l'INACAP et la Suisse préfère investir ses fonds en mois/expert.

6.3

Autres lignes de développement du projet proposées par INACAP et que nous trouvons intéressantes :

- établissement d'une coordination nationale au niveau "Institut National du Froid",

- action législative dans le domaine du froid.

Cette tâche serait la responsabilité de l'Institut du froid et de l'INACAP. Actuellement, aucune loi ne détermine les responsabilités entre vendeurs et acheteurs de froid (exemple de magasins vendant du poulet décongelé hautement toxique).

A plus court terme, il s'agit d'inaugurer le Centre de Santiago et de mettre en place les quatre Centres satellites. Les deux premiers, Iquique et Antofagasta vont pouvoir être installés prochainement.

Pour terminer, deux problèmes annexes : il nous faudra d'une part indiquer à l'ORT qu'elle doit verser la part patronale de la sécurité sociale de ses deux experts français, MM. Lopez et Nedjar, et d'autre part couvrir par un échange de notes la donation à l'Université Catholique d'un équipement frigorifique pour une chambre de démonstration.

7.1

t.311 Chili - FO/dg
 t.120.6 - 49
 t.120.6 - 50

3003 Berne, le 25 avril 1973

Rapport de mission en Amérique latine, 28.1.73 - 18.3.73
 J. Forster/J.P. Nyffeler

Extrait No 7 :

Chili, Rapport sur les conversations tenues à Santiago le 1.2.73 avec des représentants du "Secretaria ejecutiva de relaciones economicas externas" (SEREX) et de la "Comision nacional de investigacion cientifica y tecnologica" (CONICYT).

Présents : M. G. Garcia-Huidobro : chef du département "Paises del area convertible" du SEREX*
 Mme E. Bronfman : chef du département d'assistance technique du SEREX*
 (* voir organigramme ci-joint)
 M. H. Saez : directeur des opérations de CONICYT
 M. G. Peyraud : Ambassade de Suisse, Santiago
 M. J.P. Nyffeler : Coopération technique, Berne
 M. J. Forster : Coopération technique, Berne

1. Le but initial de cette réunion était de procéder avec CONICYT à un tour d'horizon de la coopération technique entre la Suisse et le Chili. Les autorités chiliennes manifestèrent leur désir d'ajouter à l'ordre du jour de la réunion une présentation des objectifs et de la structure du SEREX, organisme créé en 1971, chargé de "coordonner, rationaliser et d'appliquer la politique économique et commerciale extérieure" du Chili.
2. M. Guillermo Garcia-Huidobro présente le SEREX (voir annexes 1 et 2) et expose les principaux problèmes que rencontre le pays dans ses relations économiques extérieures :
 - A l'arrivée au pouvoir du Gouvernement d'Unité populaire les relations économiques du pays se caractérisaient par une grande dépendance vis-à-vis de l'extérieur (en particulier des E.U.). Les exportations étaient concentrées sur un petit nombre de

produits et le pays devait importer beaucoup de produits de base.

- Cette situation fut aggravée par une baisse considérable du prix du cuivre qui passa de 67 cents de dollars la livre en 1969 à 49 cents pour 1971/72 (chaque baisse de un cent représentant pour le Chili une perte de 20 millions de dollars). Parallèlement, une hausse du prix de céréales se produisit, d'où une sérieuse détérioration des termes de l'échange.
 - Un autre facteur nouveau pèse sur la balance commerciale chilienne. La politique de redistribution des revenus pratiquée par le Gouvernement a brusquement accru la demande intérieure, sans que la structure de la production ait changé. Il s'ensuit donc un accroissement assez fort des importations de denrées alimentaires et de biens de consommation courante.
 - Pendant la même période la disponibilité de crédits à court terme diminua. En particulier les crédits à court terme octroyés par les Etats-Unis qui passèrent de 120 millions de dollars en 1970, à 75 millions en 1971 et à 20 millions en 1972.
 - Dans cette situation, désirant réduire sa dépendance à l'égard des Etats-Unis, le Chili cherche activement à réorienter ses relations économiques extérieures vers l'Europe et les pays socialistes.
3. M. Hernan SAEZ présente ensuite la CONICYT qui, créée en 1967 a pour but de planifier et coordonner l'action du Gouvernement pour le développement de la science et de la technologie. D'avril à juin 1972, CONICYT organisa des congrès groupant 5000 scientifiques chiliens pour examiner les besoins du pays et les moyens de satisfaire ces besoins. Les conclusions de ces congrès ne sont pas encore disponibles.

Sur le plan des relations extérieures, CONICYT a repris d'ODEPLAN (Oficina de Planificacion nacional) le secteur de l'assistance technique internationale et s'occupe donc de l'établissement de

critères de priorité pour le choix des projets, de l'examen, du contrôle et de l'évaluation des projets d'assistance technique internationale.

4. A la suite de ces deux exposés, le soussigné présente les grandes lignes du programme de la coopération technique suisse en Amérique latine. Cet exposé donne lieu à un échange de vues sur les projets de la Coopération technique suisse au Chili actuellement en cours d'exécution.
5. Dans la seconde partie de la réunion, nos interlocuteurs (en particulier le représentant de SEREX) nous font part de leur désir d'entamer avec notre pays des discussions sur les perspectives de la coopération au développement entre la Suisse et le Chili, c'est à dire concrètement sur les possibilités pour le Chili d'obtenir de la Suisse de l'aide financière aussi bien qu'une poursuite et un élargissement de la Coopération technique.

SEREX propose donc qu'une délégation suisse se rende à Santiago vers la fin de 1973/début 1974 pour discuter la poursuite de la coopération au développement entre la Suisse et le Chili. SEREX désirerait que ces discussions puissent entre autres déboucher sur une révision de l'accord cadre de coopération technique entre la Suisse et le Chili pour y inclure une disposition instituant une commission mixte chileno-suisse chargée d'examiner annuellement l'évolution de la coopération financière et technique entre les deux pays.

Le soussigné indiqua à SEREX qu'il prenait note de cette proposition et qu'il la transmettrait à qui de droit.

6. En ce qui concerne plus spécifiquement la coopération technique, CONICYT a précisé dans un mémorandum (annexe III) les domaines dans lesquels le Chili serait intéressé à recevoir une coopération technique de la Suisse (cf. p. 5 du mémorandum). Cette liste appelle les commentaires suivants :

- A) Nous n'envisageons plus de reprendre un projet dans le secteur touristique après l'échec de la mission de notre expert auprès de la Direction du tourisme et d'ODEPLAN.
- B) Il s'agit là d'un projet financé par l'UNICEF, administré par le Chili auquel les Chiliens désirent que nous participions. Un examen de ce projet pourrait être entrepris si nous désirons collaborer avec l'UNICEF au Chili et si nous n'atteignons pas la limite fixée pour nos engagements au Chili.
- C) Nous examinons ce projet mais l'obstacle majeur réside dans le recrutement de spécialistes. Il faudra prochainement donner une réponse définitive au Chili.
- D. Les deux premiers points pourraient constituer un follow up valable à notre projet de formation dans le domaine de la réfrigération.
7. Nous avons indiqué à nos interlocuteurs que nous leur donnerions notre réaction aux différentes suggestions contenues au point II (p. 5) du mémorandum.



t. 311 Amérique Latine 3
 t. 120.6 - 49 - VO/ca
 t. 120.6 - 50

3003 Berne, le 11 mai 1973

Bitte dieses Zeichen in der Antwort wiederholen
 Prière de rappeler cette référence dans la réponse
 Pregasi rammentare questo riferimento nella risposta

Rapport de mission en Amérique Latine, 28.1.1973 - 18.3.1973 -

J. Forster / J.-P. Nyffeler

Extrait no. 8

Santiago. Séminaire sur la formation professionnelle pour
 l'industrie et le développement industriel en Amérique Latine (AL)

1. Introduction

Ce séminaire s'est déroulé à Santiago du Chili ("Club Suizo") du 5 au 9 février 1973. Il a réuni une vingtaine de participants, latino-américains et suisses, travaillant dans le cadre de projets de formation professionnelle pour l'industrie et de développement industriel de la Confédération ou d'organisations privées suisses dans les pays suivants : Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica et Equateur. Y ont également pris part deux experts de la mission de l'OIT au Chili et un collaborateur de l'ORT - Argentine.

2. Aspects positifs du séminaire

D'une façon générale on peut affirmer que ce séminaire a permis d'établir un contact direct entre responsables de projets, d'échanger des expériences et de confronter des conceptions différentes quant à la manière d'affronter et de surmonter les problèmes qui se présentent dans les différents projets. Cela représente un facteur positif, d'autant plus qu'il favorise l'enrichissement personnel des participants, dont chacun devrait tirer profit dans l'élaboration et l'exécution de nouveaux projets.

3. Evaluation critique du séminaire

A la fin du séminaire, chaque participant fut invité à exprimer par écrit une brève évaluation critique de celui-ci.

Voici un résumé des principales critiques :

- a) Si l'éventail des thèmes abordés couvrait pratiquement le domaine de la formation professionnelle, on peut par contre regretter que les problèmes relatifs à l'industrialisation de l'AL n'aient occupé qu'une place mineure. Il convient de reconnaître que peu de participants ont eu à les traiter. En outre, il a manqué une liaison organique entre le contenu du premier exposé de M. Veglio ("Investissements étrangers et industrialisation de l'AL") et les exposés suivants, liés à des aspects extrêmement spécifiques de l'étude et de la réalisation des projets.
- b) Le choix des thèmes n'a pas été très approprié car il a favorisé les répétitions. Les mêmes sujets (mécanique de précision et école du froid) ont fait l'objet de deux conférences distinctes.
- c) Les participants latino-américains, tout en apportant des contributions essentielles à niveau de la discussion, ont très peu participé à la présentation des exposés. Il en est résulté que certains exposés furent le monopole des experts de Swisscontact, ce qui va à l'encontre des buts poursuivis par une véritable coopération technique. Cette critique a été formulée par plusieurs participants.
- d) Les discussions ont fait apparaître des différences d'opinion assez grandes entre les experts de Swisscontact et les autres. La manière d'aborder les problèmes des premiers a paru très "helvétique" et souvent peu adaptée aux réalités actuelles des pays latino-américains.

Il paraît aussi que certains experts ne tiennent pas compte dans leur travail* que la formation professionnelle n'est pas une fin en elle-même, mais un moyen permettant la promotion du travailleur, entendant par là le processus de

* du fait

valorisation de l'homme. Cela implique que la formation ne doit pas être uniquement technique (pour permettre un accroissement de la productivité et l'avancement individuel dans la hiérarchie de l'entreprise), mais aussi culturelle et sociale (pour permettre au travailleur de mieux analyser les problèmes qui le concernent).

Ce point de vue a été rappelé opportunément par un document de l'INACAP du Chili.

La prise de conscience par nos experts du dynamisme sous-jacent à la réalité latino-américaine actuelle, ainsi que de la nécessité de se baser sur une conception de la formation professionnelle qui dépasse le stade de l'accroissement de la productivité est fondamentale si l'on veut éviter le transfert de méthodes d'enseignement et de valeurs étrangères à l'AL.

- e) Le choix des partenaires invités n'a pas été assez sélectif. En effet, pour des raisons compréhensibles, les "homologues" ont trop facilement eu la tendance de se rallier aux déclarations des chefs de projet suisses sans apporter les critiques que l'on s'attendait d'eux.
- f) La participation des représentants de la mission de l'OIT au Chili a pratiquement passé inaperçue.
- g) Plusieurs participants ont critiqué l'organisation du séminaire (transport, secrétariat, local de travail).

4. Suggestions

- a) De tels séminaires devraient être organisés chaque deux ans. Dans la mesure où de nouveaux projets industriels seront développés, il conviendrait de séparer les participants suivant qu'ils aient affaire à des projets de formation professionnelle pour l'industrie ou à des projets proprement industriels.

- b) Il serait opportun de mettre à la disposition des participants, quelques semaines avant le début du séminaire, une documentation détaillée sur chacun des sujets traités.

On ne devrait pas traiter plus d'un sujet par séance. Il faudrait organiser un service de secrétariat qui soit en mesure de livrer aux participants à la fin du séminaire un document contenant les conclusions principales de celui-ci.

- c) Au niveau du choix des participants, il faudrait s'assurer la présence de quelques représentants des institutions de formation professionnelle, des Ministères de développement industriel et des instituts chargés de l'exécution de projets industriels (p. ex.: CORFO, CENDES). Leur concours servira entre autre à faire la liaison entre les problèmes spécifiques à l'étude et à la réalisation des projets et la politique globale ou régionale de développement industriel.
- d) Le choix des sujets abordés sera plus facile lorsque l'on pourra séparer le séminaire de formation professionnelle du séminaire de développement industriel. Etant donné la plus grande homogénéité de formation et d'expérience des participants, il sera alors plus aisé d'élaborer un programme cohérent d'exposés et de prévoir plus de temps pour les discussions.

9.1

t.311 Pérou -- FO/v1

t.120-6-49

Rapport de mission en Amérique latine - 28/1 au 10/3/1973 --J. ForsterExtrait N° 9Pérou : Aide financière

Suivant les instructions reçues de MM. Stacheli et Girard de la Division du Commerce, j'ai précisé le 21 février à M. l'Ambassadeur Frei et à M. Keusch les conditions auxquelles la Suisse serait disposée à accorder au Pérou un crédit d'aide financière de l'ordre de Fr. 10 millions.

Le 22 février, MM. Frei, Keusch et le soussigné furent reçus par le Directeur de l'Instituto Nacional de Planificación (INP), le Général Marco del Pont. Il convient de noter qu'avant cette rencontre l'Ambassade avait déjà informé le Ministère des Affaires Etrangères ainsi que celui des Finances de l'offre de la Suisse.

Le Général Del Pont demanda immédiatement dans quelle mesure le crédit pouvait être utilisé pour financer des coûts locaux. Comme nous lui répondions que le crédit était avant tout destiné à financer des coûts en devises, son intérêt pour notre offre sembla diminuer, mais il nous indiqua néanmoins que l'INP présenterait à notre Ambassade un ou plusieurs projets satisfaisant les critères énoncés par la Suisse (voir lettre de la Division du Commerce à notre Ambassade à Lima du 22 janvier 1973 -- Bi/ho. Pérou 861.5).

10.1

t.311 Pérou - FO/v1

t.120-6-49

Rapport de mission en Amérique latine - 28/1 au 10/3/1973 -J. ForsterExtrait N° 10Pérou : projet de Coopération technique

1) Mon séjour de 2 semaines au Pérou s'est divisé en une phase de visites de projets de Jenaro Herrera et Ayacucho et une phase de discussions à Lima avec les responsables du bureau régional de la Coopération technique ainsi qu'avec la direction du Ministère de l'Agriculture, le représentant résident du PNUD et le représentant de la FAO.

2) En ce qui concerne les projets, mon rapport sur Ayacucho figure dans une note confidentielle du 21 février 1973. Pour Jenaro Herrera, la visite de 4 jours que j'ai effectuée m'a permis de me familiariser avec les multiples aspects de ce projet complexe. Mes principales observations sont les suivantes :

a) toute l'infrastructure qui a été mise en place et toute l'expérience qui a été accumulée dans les différents secteurs (élevage, fourrage, forêt, fromagerie) n'ont de sens que si le programme de colonisation peut aller de l'avant.

La condition sine qua non pour que la colonisation puisse démarrer est que la route de pénétration Jenaro Herrera Puerto Angamos soit rapidement construite au moins sur une quinzaine de kms; sans elle, Jenaro Herrera est une tête sans corps.

La plupart des discussions que j'ai eues, aussi bien à Jenaro Herrera qu'à Iquitos ou à Lima, ont porté sur cette question.

Les perspectives de réalisation de la route en 1973 étant encore incertaines lors de mon passage au Pérou, nous avons, MM. Baumann, Rychen, Fischer et moi, convenu qu'il fallait envisager la possibilité de "geler" le projet au cas où la route ne se réalisait pas.

10.2

Le Chef de projet a été prié de nous soumettre des propositions dans ce sens si d'ici le 1er mai aucun développement positif n'apparaissait dans cette affaire.

b) L'équipe de techniciens péruano suisses qui travaille à Jenaro Herrera m'a fait une excellente impression. Sur le plan strictement technique, cette équipe est tout à fait à même de maîtriser les nombreux problèmes qui se posent quotidiennement dans tous les domaines.

Il va sans dire qu'un appui de spécialistes venant de l'extérieur, ou tout simplement un échange d'expériences avec de telles personnes peut toujours accroître l'efficacité de l'activité de l'équipe technique.

Il me paraît important que dans la prochaine phase du projet, l'équipe soit renforcée par des membres ayant une solide expérience des problèmes se posant aux coopérants ainsi que des aspects économiques et sociaux de la colonisation. Ceci est en particulier vrai pour le Chef de projet suisse qui succèdera à M. Fischer.

3) En ce qui concerne le bureau régional, les nombreuses conversations que j'ai eues avec MM. Burri, Baumann et Rychen m'ont convaincu que la mise au courant de M. Baumann s'était effectuée dans d'excellentes conditions et que celui-ci pourrait reprendre en connaissance de cause les responsabilités assumées jusqu'ici par M. Rychen.

4) Les conversations que j'ai eues avec plusieurs directeurs du Ministère de l'Agriculture m'ont montré que les responsables de notre bureau régional étaient fort bien introduits dans ce Ministère et que nos projets, surtout celui de Jenaro Herrera, étaient connus et appréciés.

Plusieurs de mes interlocuteurs ont mis l'accent sur l'importance pour le Pérou du développement de la CELNA amazonienne et du rôle important que Jenaro Herrera pouvait et devait jouer dans ce contexte.

10.3

5) Les conversations que j'ai eues avec le représentant résident du PNUD et le représentant de la FAO à Lima sont rapportées dans ma note à M. Gaechter du 9 avril 1973, réf.: t.311 Pérou -- FO/v1.

11.1

t.311 Equateur 11 - NY/seh

t.120.6 - 50

Rapport de mission en Amérique latine, 28.1.73 - 18.3.73

J.P. Nyffeler

Extrait No 11:

Equateur, Formation de mécaniciens agricoles

En compagnie de M. Max Betschart, de Swisscontact, chef de notre projet de formation de mécaniciens agricoles à Costa Rica, j'ai étudié sur place durant deux semaines la demande que nous a adressée l'Equateur concernant la formation de mécaniciens agricoles.

Cette étude a abouti à des recommandations positives, qui seront concrétisées sous la forme d'un avant-projet élaboré en commun par M. Jaime Chicaiza, chef de la planification du SECAP (Servicio Ecuatoriano de Capacitacion), M. Jaime Negrete, programmeur au SECAP, M. Max Betschart et moi-même (cet avant-projet a été versé au dossier).

M. Spiro avait utilement déblayé le terrain pour notre mission en demandant au SECAP d'étayer sa demande d'assistance au moyen de divers documents de travail. Ceux-ci étaient disponibles à notre arrivée et M. Betschart et moi-même avons décidé de les prendre comme base de l'avant-projet, en les corrigeant ou les complétant au vu des renseignements recueillis sur le terrain. Il s'agira ainsi dans l'esprit de nos partenaires équatoriens de leur projet, élaboré avec notre aide.

Après les contacts initiaux avec M. Spiro et les dirigeants du SECAP (Major Jaime Pazmina, directeur, et M. Herminio Altuna, sous-directeur), nous avons visité en compagnie de MM Chicaiza et Negrete divers importateurs de matériel agricole, exploitations agricoles et centres de formation (collèges techniques, écoles d'agriculture).

Ces visites ont montré la nécessité de combiner la formation de mécaniciens réparateurs de machines agricoles (tracteurs, moissonneuses-batteuses etc) avec celle de mécaniciens réparateurs de matériel

routier lourd (rouleaux, compresseurs, tracteurs routiers etc.), qui lui est très semblable. L'utilité du projet pour l'économie équatorienne en sera ainsi accrue d'autant.

L'avant-projet mentionné précédemment a été élaboré en espagnol. Il servira de base à M. Spiro pour élaborer le projet proprement dit, dont le texte nous sera soumis en français, après consultation du SECAP et de Swisscontact. Une proposition pourra alors être préparée, dont les principaux éléments seront les suivants (pour plus de détails, voir les documents versés au dossier, en particulier l'avant-projet rédigé en espagnol)

1. le projet débutera par la formation de 16 à 18 instructeurs pendant une année.
2. Il sera ensuite formé chaque année dans un centre SECAP ad hoc 16 mécaniciens réparateurs de machines agricoles et 16 mécaniciens réparateurs de matériel routier lourd. L'apprentissage durera 3 ans, les 2 premières années étant communes aux deux orientations.
3. Des cours pratiques d'utilisation et d'entretien de machines agricoles seront donnés au moyen de deux unités mobiles, qui se déplaceront dans tout le pays et permettront de perfectionner 400 élèves par an.
4. Le centre fixe de formation devrait de préférence être établi dans la région de Quito (voir commentaires de M. Betschart du 23.2.73).

Le montant de la participation suisse à ce projet serait d'environ Fr. 1,9 mio., soit Fr. 800'000.-- d'équipement et Fr. 1'100'000.-- de frais d'experts. L'Equateur prendra à sa charge les bâtiments et les frais de fonctionnement. Un budget plus détaillé sera fourni prochainement par Swisscontact. Une entrée en matière sur ce projet sera préparée prochainement.

12.1

t.311 Equateur - NY/seh
 t.311 Equateur 3
 t.311 Equateur 4
 t.120.6 - 49
 t.120.6 - 50

Rapport de mission en Amérique latine, 28.1.73 - 18.3.73

J. Forster / J.P. Nyffeler

Extrait No 12:

Equateur, problèmes divers de coopération technique

Le présent extrait traite de divers projets de coopération technique en Equateur, en cours ou à l'étude. En outre, le projet de formation de mécaniciens agricoles avec le SECAP fait l'objet d'un rapport spécifique (No 11).

Etudes de projets industriels

En premier lieu, visite au CENDES où nous sommes reçus par M. Sarmiento, directeur exécutif, et M. Banomera. L'objectif du CENDES est que toutes les études en cours soient livrées au mois de juin. Il s'agira alors de pondérer l'aspect technologique en fonction des caractéristiques locales (de l'Equateur) et de passer alors à la concrétisation des études (unités de production). D'ores et déjà, on pense pouvoir implanter la mécanique de précision ou la micromécanique dans la région de Cuenca (produits: montres, centrifugeuses, manomètres, instruments de mesure, instruments pour tableau de bord d'automobiles).

L'étude de l'unité de production se fera dès mi-1973. Cette unité comprendra plusieurs ateliers affectés à des produits spécifiques. Des 22 produits étudiés, presque tous se prêtent à une production locale, mais les plus difficiles à implanter sont les produits apparentés à l'industrie laitière (centrifugeuses, pasteuriseuses). Ces produits sont difficiles à commercialiser car le marché mondial est dominé par deux ou trois grandes firmes.

Onze familles de produits ont été attribuées à l'Equateur dans le cadre du Pacte Andin; par exemple, toute la gamme de l'horlogerie

12.2

(montres-bracelets, "timers", horloges pour usines et locaux commerciaux etc.). Le distributeur de Tissot-Omega à Cuenca (Vasquez) s'intéresse à l'implantation de cette industrie et a déjà pris des contacts en Suisse.

Un autre produit est d'importance cruciale: le petit moteur à explosion. Le moteur du petit tracteur Rapid y est apparenté.

Nos interlocuteurs notent que l'épargne interne commence à s'intéresser à l'investissement-risque lié à l'industrialisation. Le gouvernement met d'ailleurs en place des "incentives" fiscaux destinés à canaliser l'épargne interne vers l'industrialisation. De même, on va diriger l'épargne publique vers les fonds de financement, l'objectif étant que les fonds publics fournissent le 50% du capital nécessaire.

Après cette première visite au CENDES, nous nous rendons à la Comision de Valores où nous sommes reçus par le Dr. Ayora. La Comision jouera un rôle primordial dans le financement des projets résultant des études du consortium. Le Dr Ayora nous apprend que l'armée elle-même commence à s'intéresser au financement d'investissements industriels. La Comision se préoccupe de développer l'industrialisation du fruit tropical (c.à.d. également sa commercialisation), à la fois pour le marché intérieur et pour l'exportation. Nous nous déclarons disposés à faire bénéficier l'Equateur de notre expérience de Recife. Un produit particulièrement rentable serait le jus de maracuya ("passion fruit").

Il est à noter que les contacts entre le CENDES et la Comision sont fréquents et excellents. Ce dernier organisme jouit d'une grande autonomie et dépend directement de la présidence de la République.

Toujours en relation avec les études de projets industriels, nous avons finalement un entretien avec MM Lutz et Gutzwiller, de Motor Columbus, qui nous annoncent que la maison Rapid se désintéresse du projet "tracteurs" en Equateur, préférant de consacrer à son expansion dans d'autres marchés.

En ce qui concerne les centres de production, nos deux interlocuteurs nous signalent qu'il faudra entreprendre 4 études supplémentaires (coût maximum: Fr. 200'000.--):

12.3

- centrifugeuses
- hydraulique
- horloges de table etc.
- "timers".

Ces études plus poussées donneront une base pour l'établissement de centres de production dans les domaines qui intéressent le plus l'Equateur. Au moment de notre entretien (soit le 28 février), les contrats n'étaient pas encore signés, ce qui veut dire que la livraison de ces 4 études pour mi-1973 est improbable. Pour l'instant, on ne peut donc aller de l'avant en ce qui concerne les centres de production.

Formation de mécaniciens de précision (avec le SECAP)

Etant donné que le genre de formation à donner et le nombre de mécaniciens à former ~~dépendraient~~ des centres de productions (voir ci-dessus), il est actuellement prématuré de chercher à élaborer un projet de formation de mécaniciens de précision en Equateur. D'ailleurs, il est dans l'intérêt de la Coopération technique de retarder un peu l'élaboration de ce projet, non seulement en raison de ses incidences financières, mais également afin d'attendre une définition précise des besoins qui permettra, le cas échéant, d'encourager des échanges avec des projets similaires en Colombie (Mécanique SENA) et au Pérou (projet de Swisscontact à Lima). Notons en outre qu'il ne serait pas souhaitable d'élaborer de front deux projets avec le SECAP (formation de mécaniciens de précision et de mécaniciens agricoles).

Centre de recherches agricoles de l'INIAP

Nous faisons part à M. Portilla, directeur général de l'INIAP, de nos inquiétudes concernant le recrutement du personnel équatorien pour le laboratoire. Selon M. Portilla, comme il s'agit de spécialistes, le recrutement est difficile; il est nécessaire de sélectionner soigneusement les candidats plutôt que de recruter à la hâte des éléments peu valables. L'INIAP espère engager 3 bons éléments qui termineront leurs études universitaires en mai 1973. Après un certain temps, l'un d'entre eux sera désigné comme homologue de M. Rihs.

12.4

Une collaboration devra être instaurée entre notre projet de Santa Catalina (Quito) et nos centres de recherche de Cochabamba, Ayacucho et Recife. Le premier pas de cette collaboration consistera en l'échange des programmes de recherche et des publications. Ultérieurement, il nous faudra examiner d'autres possibilités de coopération: visites, séminaires, échanges de boursiers etc.

Projet de Mariano Acosta (Frères de nos Frères)

Nous nous sommes entretenus brièvement avec M. Fallay, responsable de ce projet qui, rappelons-le, est financé au moyen de l'aide en blé. Ce projet consiste en coopératives de crédit et était jusqu'ici basé sur un contrat avec la Mission andine. Malheureusement la Mission andine est maintenant dissoute et le projet n'a plus de liaison juridique avec les autorités équatoriennes, bien que l'intérêt de celles-ci se manifeste jusqu'au niveau de la présidence de la République. Pour des raisons légales, il sera donc probablement nécessaire de faire dépendre le projet de la branche suisse de "Frères de nos frères".

Programme UNICEF en Equateur

Selon les renseignements recueillis auprès de M. Sanchez Mejorada (PNUD), le programme UNICEF en Equateur est dirigé depuis Lima par M. Hasselmann. Il s'agit de projets de développement de politiques alimentaires et de développement régional dans les provinces de Chimborazo, los Rios et Cotopaxi.

Possibilité d'aide associée avec l'OIT en Equateur

MM. Martinez (OIT) et Sanchez Mejorada nous ont orientés sur l'activité de l'OIT en Equateur. L'OIT est engagée dans un projet d'assistance au SECAP pour lequel les fonds disponibles sont de US\$ 500'000.--.

A la suite de réductions budgétaires (le montant initialement prévu était de US\$ 700'000.--), le projet se trouvera à court de fonds lorsqu'il entamera sa deuxième étape. A ce moment-là, c'est-à-dire à fin 1973 - début 1974, un appoint de la part des coopérations bilatérales serait le bienvenu.

12.5

L'aide de la Suisse pourrait consister en la mise à disposition d'un expert en systèmes de formation professionnelle, dans le courant de 1974. Parmi les tâches incombant à cet expert seraient prévues:

- l'organisation globale du système de formation professionnelle en Equateur;
- l'unification du matériel didactique et son adaptation aux conditions locales;
- la combinaison du processus d'apprentissage avec celui de la production (pour éliminer le travail inutile effectué en cours d'apprentissage et les gaspillages de matière première qui lui sont liés).

M. Martinez s'efforcera de définir exactement les besoins du projet de l'OIT et de prendre contact avec M. Spiro qui avisera Berne dès qu'il sera en possession d'une demande précise. A ce moment-là, nous pourrions reprendre contact avec l'OIT à Genève (avec M. Voisin). Etant donné que nous envisageons de réaliser différents projets bilatéraux avec le SECAP il paraît tout indiqué que la Coopération technique participe à la mise en place des structures de cet organisme.

t.311 Colombie - NY/v1
t.311 Colombie 1
t.311 Colombie 2
t.311 Colombie 5
t.120.6-49
t.120.6-50

Rapport de mission en Amérique latine, 28.1.73 - 18.3.73
J. Forster / J.P. Nyffeler

Extrait No 13:

Colombie, Problèmes divers de coopération technique

Le présent extrait traite de divers projets de coopération technique en Colombie, en cours ou à l'étude. Quatre projets font l'objet d'extraits de rapport spécifiques : Hôtellerie (N° 14), Horlogerie (N° 15), Medellin (N° 16) et la Vega (N° 17).

Institut Mariano à Pasto

Nous acceptons en principe qu'une partie des bourses sur place (proposition 318/72) soient accordées à des infirmières, afin d'appuyer la partie la plus rentable - socialement parlant - du programme de l'Institut Mariano. Les bourses ne sont accordées par les autorités colombiennes qu'à des conditions draconiennes (la boursière doit s'engager à exercer pendant 5 ans dans un endroit désigné par les autorités). L'Ambassade nous adressera un rapport sur les bourses d'infirmières avant que nous ne prenions une décision définitive. Par ailleurs, elle s'efforcera de réduire au minimum les dépenses (indemnités) occasionnées par l'activité de M. Gizendammer auprès de l'Institut.

L'Ambassade continuera à effectuer des inspections semestrielles à Pasto, qui seront prises en charge par nos frais généraux.

I PROSCO

Le 2 mars, à l'occasion d'une réunion organisée à l'Ambassade, nous avons fait le point sur l'évaluation de l'I PROSCO avec M. l'Ambassadeur Serra et MM. Foujallaz, Célestin, Suhner et Stahn. Nous partageons avec l'Ambassade le souci de ne pas voir les véhicules de service du projet se convertir en véhicules privés des experts colombiens. Si ceux-ci s'habituent à disposer d'un véhicule privé dédouané par l'Ambassade comment leur retirera-t-on cette facilité à l'avenir ? Il semblerait que ce "fringe benefit" joue un rôle non négligeable aux yeux des experts colombiens.

Bourses sur place

M. Serra propose que la Coopération technique développe un programme de bourses sur place "post graduate" qui permettrait à de bons éléments de se perfectionner tout en évitant les inconvénients d'un stage à l'étranger (coût, différences linguistiques, réintégration, etc.). Nous donnons notre accord de principe à cette proposition. Il faudra cependant choisir soigneusement les domaines, en donnant préférence à la technologie. Les possibilités de lier ce programme aux projets en cours (p. ex. Medellin) devront être exploitées.

Mécanique de précision (avec le SENA)

Comme le début de la mission Steiner en matière de mécanique de précision n'était prévu que pour le 21, soit après notre départ, nous nous sommes bornés à orienter nos interlocuteurs du SENA (MM. Enrique, Parejo, Gomez Cano ainsi que leurs assistants) sur les buts de ladite mission. Nous avons exprimé notre intérêt à voir se développer les échanges (interaction) entre projets situés dans différents pays du groupe andin, sur quoi nos partenaires du SENA déclarèrent partager notre intérêt, nous signalant que l'organisation SINTERFOR, de Montevideo, s'occupe de la planification des échanges dans toute l'Amérique latine, pour ce qui est de la formation professionnelle.

La mission Steiner mentionnée ci-dessus fera l'objet d'un rapport séparé de l'expert (sous dossier t. 311 Colombie 5).

Formation dans le domaine bancaire

Selon nos interlocuteurs, M. Martinez Tono, directeur général du SENA, a été fort impressionné par le système bancaire suisse. Une demande de coopération technique dans ce domaine nous sera soumise prochainement. Il s'agirait d'une série de missions de courte durée et de haut niveau, pour lesquelles le recrutement serait en principe plus facile que dans le cas d'une seule mission de longue durée. Le SENA envisage une première mission de six mois, suivie de quelques missions de trois mois. Il nous sera en outre demandé 4 bourses, soit 2 pour le SENA et 2 pour l'association bancaire colombienne. Nous avons indiqué au SENA, sans nous engager, que le projet était "intéressant" mais que le recrutement des experts présenterait quelques difficultés. Nous avons en outre ajouté que les frais de voyage seraient particulièrement importants et que le SENA devrait envisager d'en couvrir une partie importante, sinon la totalité.

Club Michin (Bogota); Indiens de Planas

Quelques échanges de vues eurent lieu le 15 mars entre NY et M. Kaiser (de Terre des Hommes) sur ces deux projets. M. Kaiser se préparait à exécuter à Planas une mission portant sur une aide à une coopérative formée d'Indiens de l'Amazonie. Le Conseiller National, J. Ziegler, appuie ces deux projets et nous sommes disposés à prêter notre appui dans la recherche de sources de financement. Par conséquent, il fut convenu que M. Kaiser se rendrait à Berne à son retour, afin de nous orienter sur les résultats de sa mission.

14.1

t.311 Colombie 9 -- NY/v1

t.120.6 -- 50

Rapport de mission en Amérique latine, 28.1.73 - 18.3.73

J.P. Nyffeler

Extrait No 14:

Colombie, Expert en hôtellerie auprès du SENA1. Etat du projet

Actuellement, les cours sont donnés dans un centre de fortune (centre Bavaria) aménagé de façon assez ingénieuse. Il s'agit d'un ancien supermarché, dans les locaux duquel sont formés 250 apprentis et 1'200 élèves en complémentation; 68 instructeurs exercent à temps complet. Il semble que les recommandations de notre expert (M. Comte) aient partiellement porté leurs fruits, car les instructeurs les moins capables ont été remplacés.

J'ai visité avec M. Fonjallaz le Centre hôtelier de Paloque~~nao~~, qui est en construction. Les travaux sont plus avancés que nous nous y attendions et le Centre sera probablement mis sous toit dans le courant du mois de mai. 80 ouvriers travaillent actuellement sur le chantier. Le reste de l'année sera consacré aux travaux d'aménagement intérieurs. Le SENA se propose de mettre en service ce Centre pour la fin de l'année. Une part d'optimisme entre dans cette prévision, mais il semble néanmoins que le Centre devrait être opérationnel en mars 1974.

Il aura coûté Fr. 6.5 mio et recevra 800 apprentis (dont 400 internes) et 1'800 élèves en complémentation. Ceci, pour la version officielle ... En fait, en conversant avec les responsables du projet, j'ai pu constater que leurs objectifs étaient moins ambitieux, donc plus réalistes.

14.2

En effet, Paloguemao est conçu suivant la formule "empresa escuela hotelera" (entreprise/école hôtelière), abritant à la fois des clients (la facturation se fera au prix-courant) et des apprentis. Suivant les besoins, on pourra donc augmenter ou diminuer la portion des locaux affectée aux clients, pour l'affecter au logement des apprentis. Paloguemao a donc une souplesse opérationnelle relativement grande et ses responsables eux-mêmes ne désirent pas s'engager dès le début dans l'aventure d'un internat de 400 apprentis. Je pense même qu'en fonction des besoins du marché du travail, ce nombre ne sera jamais atteint.

Les ambitions du SENA de faire de ce Centre un Centre régional latino-américain ne paraissent en définitive pas entièrement dénuées de fondement. En effet, le SENA formera 8 instructeurs équatoriens dès le mois d'octobre et il est prévu que le Venezuela, Panama et d'autres pays d'Amérique Centrale enverront également quelques uns de leurs ressortissants.

2. Organigramme et personnel

Depuis le départ de M. Comte, certains changements judiciaires ont été apportés à l'organigramme du Centre national d'hôtellerie, en plus des remplacements d'instructeurs mentionnés précédemment. C'est ainsi que le rôle de l'ancien directeur, M. Alarcón, a été réduit à celui d'un sous-directeur chargé de la formation. M. Alarcón est maintenant coiffé par un nouveau directeur, M. Ramirez, qui sera responsable de la gestion-administrative du Centre. M. Leefers de l'OIT est toujours sur place et fonctionne comme conseiller direct de M. Ramirez. Sa mission est d'élaborer des programmes de formation pour administrateurs hôteliers (niveau moyen).

Huit instructeurs néerlandais viendront s'intégrer au projet dès le mois de septembre, soit 3 spécialistes en cuisine, 2 en "food and beverage", 2 maîtres d'hôtel et un pâtissier. Leur mission durera entre 2 et 4 ans et chacun d'entre eux formera un ou plusieurs homologues colombiens et même dans certains cas un homologue équatorien.

3. Mise à disposition d'un nouvel expert par la CT

Comme nos partenaires colombiens paraissaient se faire une idée assez imprécise du rôle de l'expert suisse, j'ai demandé à M. l'Ambassadeur Serra de poser certaines conditions avant que nous nous engagions à chercher un remplaçant de M. Comte :

- a. l'expert suisse conseillera directement le directeur du Centre, et non le sous-directeur;
- b. il aura plusieurs homologues, afin d'éviter le risque de voir l'efficacité de sa mission compromise par une démission (s'il n'avait qu'un seul homologue);
- c. il se déplacera dans tout le pays afin de connaître les besoins réels de l'hôtellerie et d'y adapter son activité de conseiller de haut niveau;
- d. il sera associé à la sélection des boursiers en hôtellerie (lorsque les bourses sont prises en charge par la Suisse); son accord préalable sera nécessaire pour que l'Ambassade (ou la CT) approuve les candidatures soumises par le SENA.

A l'occasion d'une ultime rencontre avec le SENA, nous avons obtenu l'acceptation verbale de toutes nos conditions par les représentants de cette organisation.

Cet accord ayant ensuite été confirmé par une lettre de M. Martinez Tono datée du 23 mars, il ne subsiste dès lors plus aucun obstacle à la reprise de la mission suisse en hôtellerie, aux conditions fixées dans notre lettre du 20 décembre 1972, complétée par la note adressée par l'Ambassade au SENA le 16 mars 1973.

t.311 Colombie 11 - NY/v1

t.120.6-50

Rapport de mission en Amérique latine, 28.1.73 - 18.3.73
J.P. Nyffeler

Extrait No 15:

Colombie, Centre de formation horlogère du SENA

1. Cadre général

Un centre de formation horlogère fonctionne au SENA depuis le 15 juin 1964. Il est dirigé par un expert suisse, M. Challandes, et patronné par la Fédération Horlogère et Ebauches S.A.

La Coopération soutient ce projet à raison de Fr. 12'000.- par année, correspondant à 12 bourses d'apprentissage d'un montant de Fr. 1'000.-. Ce montant est versé à la FH.

La volée d'apprentis qui suit en ce moment les cours du SENA (année scolaire 1972/73) est la dernière qui soit couverte par la proposition 228/70. Reste à savoir si nous devons prolonger notre action ou nous en tenir là.

2. Etat du projet

Après avoir assisté à des cours donnés par M. Challandes et discuté avec ses élèves, j'ai le sentiment que le SENA cède une fois de plus à sa tendance naturelle qui est de former trop de main-d'œuvre. Bien entendu, quantitativement, cela témoigne d'une croissance spectaculaire de cette organisation. Mais un problème se pose au niveau des débouchés, car l'excès d'offre sur le marché du travail déprime les salaires.

Certes, le SENA commence à se rendre compte que ses projections de la demande ont été souvent trop optimistes, puisqu'il tente de se lancer dans la création de coopératives de production

15.2

de travailleurs (par exemple en finançant les achats d'outillage). Il n'en reste pas moins que pour ce qui est de l'horlogerie, le marché du travail est temporairement saturé. Il faudrait donc interrompre la formation d'apprentis pendant 3 ans et se consacrer exclusivement au perfectionnement du personnel déjà employé dans la branche. Ce perfectionnement est d'ailleurs rendu nécessaire par l'évolution rapide de la technologie horlogère.

Le SENA a déjà fait un premier pas dans ce sens en se lançant en partie dans le perfectionnement, parallèlement à la formation d'apprentis. Il s'agit maintenant de le convaincre de suspendre temporairement la formation d'apprentis, car selon les données que j'ai recueillies auprès d'ouvriers employés dans la branche (qui suivaient un cours de perfectionnement), le salaire d'un ouvrier horloger est anormalement bas, même si l'on tient compte des conditions locales. Le revenu médian est d'environ Fr. 250.- par mois.

3. Recommandation

La Coopération technique et la Fédération Horlogère auront prochainement à discuter de la suite à donner à leur collaboration actuelle. Je pense qu'à cette occasion, nous devrions faire pression sur la FH et lui faire part de notre intention de ne soutenir ce projet que s'il se consacre exclusivement au perfectionnement pendant les trois ans à venir.

Il nous faudra d'ailleurs tenir compte du fait que dans le cadre du Pacte andin, l'industrie horlogère sera probablement attribuée à l'Equateur, aussi doit-on se demander si la FH ne peut vraiment pas envisager de remettre ce projet, afin de se préparer à apporter son assistance à l'Equateur.

t.311 Colombie 4 - NY/v1

t.441 Steiner R.

t.120.6-50

Rapport de mission en Amérique latine, 28.1.73 - 18.3.73

J.P. Nyffeler

Extrait No 16

Colombie, Centre de formation professionnelle diversifiée à La Vega

1. Introduction

En août 1963 un de nos compatriotes, le Père Wolf, s'est adressé aux autorités suisses afin d'obtenir le financement d'un projet de coopération technique à La Vega, dans le sud du département du Cauca. Il s'agissait de combattre l'exode rural dans cette région en y développant une formation professionnelle différenciée dont les bénéficiaires pourraient être intégrés à l'économie locale et dont les programmes seraient adaptés aux besoins de la région.

Dès 1966, il fut question que la Coopération technique participe à sa réalisation. Depuis lors, l'Action de Carême s'est déclarée disposée à assumer la responsabilité du projet, pour autant que la Coopération technique assure une partie du financement suisse. D'autre part, les autorités colombiennes nous ont présenté le 12 juillet 1972 une demande d'assistance technique à ce projet.

Après plus de six ans de pourparlers, nous ne pouvions guère hésiter plus longtemps et devons nous déterminer une fois pour toutes, que ce fût affirmativement ou négativement, ne fût-ce qu'en raison du fait que la prolongation des discussions obligent périodiquement le Père Wolf et notre Ambassade à reprendre à zéro tout leur travail de préparation, car ils avaient en face d'eux un nouveau ministre ou un nouveau haut fonctionnaire.

16.2

Afin de vérifier le bien-fondé du projet et, en cas de conclusion positive, d'en réduire le coût et d'en diviser l'exécution par phases, M. Richard Steiner, vice-directeur de l'Ecole Professionnelle de Zurich fut chargé d'exécuter en ma compagnie une mission sur place du 8 au 15 mars 1973.

Les recommandations que nous pouvons faire à l'issue de cette mission sont positives. Elles sont consignées en détail dans le rapport d'expert fourni par M. Steiner le 28 avril 1973 (dossier t.311 Colombie 4). Ce rapport a été établi sur la base des notes personnelles des deux membres de la mission et reflète donc nos opinions concordantes. Il n'y a pas lieu d'en répéter ici tout le détail et je me bornerai à indiquer brièvement les raisons pour lesquelles nous pensons que le projet du Père Wolf est valable et quelles sont les réductions de coût que nous avons pu obtenir au cours de notre mission.

2. Examen critique de la validité du projet

La Vega n'échappe pas au phénomène de l'exode rural - pas plus que la Suisse - dont la cause fondamentale est la disparité économique croissante entre les zones rurales et les zones urbaines. A moins de recourir à des mesures autoritaires, le seul moyen de freiner l'exode rural dans la région de la Vega est d'y créer la base d'un développement économique, qui freinera peu à peu ce mouvement migratoire en donnant des possibilités d'emploi sur place.

La façon la plus logique de procéder est de dresser un inventaire des ressources économiques de la région et de s'attacher à développer initialement ce qui existe déjà et recèle des possibilités de croissance.

Les ressources de la région de la Vega sont avant tout l'agriculture et, dans une mesure plus réduite, l'élevage. Cependant, ces secteurs ne pourront se développer que lentement, les possibilités dans ces domaines étant déjà amplement exploitées. D'ailleurs, cette région assez montagneuse ne se

16.3

prête pas à une mécanisation poussée.

Une autre ressource de la région est son potentiel touristique, qui est encore inexploité. Les possibilités de développement de ce secteur existent, mais elles ne pourront être mises en valeur qu'à long terme, en fonction du développement des voies de communication. D'ores et déjà, une importante route interprovinciale passant par la Vega est en construction; partant de Popayan, elle a déjà dépassé la Vega d'une vingtaine de kilomètres.

En raison des coûts de transport prohibitifs et de l'absence de matières premières et d'énergie, ni l'industrie, ni l'artisanat ne peuvent être implantés dans la région. Ayant éliminé l'agriculture et l'élevage en raison de leurs faibles potentiels de croissance, il nous restait donc à poursuivre notre inventaire des ressources de la Vega dans le domaine des services, et ceci nous amena bien entendu au seul domaine dans lequel la Vega a acquis une certaine réputation: l'éducation et la formation professionnelle.

Une école normale fonctionne à la Vega depuis 1955. Fondée par le Père Wolf, elle fut reconnue en 1959 par le Ministère de l'Education et jouit d'une excellente réputation qui s'étend bien au-delà des limites du département -- nous l'avons vérifié à Cali et à Bogota --, de sorte que le nombre de candidatures dépasse constamment le nombre de places disponibles.

A notre sens, il est donc logique et réaliste de fonder initialement le développement de la région de la Vega sur cette base et d'amplifier l'école normale de la Vega en un centre régional de formation professionnelle diversifiée, qui formera ses élèves en fonction des besoins de l'économie locale (charpentiers, menuisiers, électriciens, etc.) et les préparera, le cas échéant, à affronter le marché du travail extra-régional. D'autre part, ce centre aura un effet multiplicateur sur l'économie de la Vega, en raison des services annexes qu'il nécessitera tels que habitat, alimentation, blanchissage, médecine, etc.

3. Incidences financières

Ayant acquis la conviction de la validité du projet présenté par le Père Wolf, M. Steiner et moi-même nous sommes attachés à en réduire le coût. Celui-ci manifestait en effet une fâcheuse propension à augmenter rapidement avec le passage du temps. Par exemple, du 11 février 1970 au 12 juillet 1972, le montant demandé à la Suisse avait passé de Fr. 1.8 million à Fr. 3.5 millions. Par surcroît, le projet tel qu'il nous était présenté ne se prêtait pas à un fractionnement par phase qui nous eût permis de nous engager graduellement.

Le projet remanié tel qu'il est exposé dans le rapport Steiner est maintenant divisé en trois phases d'une durée totale de 7 ans. Le coût total à la charge de la Suisse a été ramené à Fr. 2.67 mio.

La Coopération technique assumerait le 50 % du financement suisse et l'Action de Carême, responsable du projet, financerait les autres 50 %. Le montant total à la charge de la Confédération serait donc de Fr. 1.335 mio à répartir sur 7 ans, soit un peu moins de Fr. 200'000 par année.

Le financement à la charge de la Suisse a donc été ramené de Fr. 3.5 mio à Fr. 2.67 mio environ (réserve comprise), ce qui représente une diminution de plus de 25 %. La plus grande partie de cette diminution est imputable au fait que la Colombie assurera la majorité des frais de construction. En outre, la division du projet en phases permettra d'étaler nos versements sur une plus longue période.

17.1

t.311 Colombie 10 - NY/hl
t.120.6 - 50

Rapport de mission en Amérique latine. 28.1.73 - 18.3.73

J.P. N y f f e l e r

Extrait No 17 :

COLOMBIE, Faculté des mines de Medellin

1. Situation générale

Le CITEC, sur lequel nous pensions faire reposer le projet, n'a pas pu se développer comme prévu, car les autorités universitaires se sont opposées à ce que cet organisme acquière trop d'autonomie. Le projet s'est donc axé sur la section de mécanique, laquelle est destinée à recevoir le matériel fourni par la Suisse.

Contrairement au plan initial, la préparation du "software" a précédé l'installation du "hardware", en ce sens que la constitution d'une équipe de professeurs a précédé l'installation du matériel, qui a pris plus de temps que prévu. En fait, il est heureux que le matériel ait été retardé, car cela aura permis de mieux préparer le personnel du projet.

2. Personnel du projet

La section de mécanique comprend 5 professeurs: M. Pasche (expert suisse) et MM. Sarmiento (chef de section), Fresneda, Rodriguez et Arango. Les 4 homologues colombiens m'ont laissé une bonne impression; ils manifestent une volonté de participer aux décisions, se rendant mieux compte de ce que le projet peut apporter à la faculté. La cohésion et le dynamisme de l'équipe vont en augmentant.

3. Personnel dirigeant Colombien

Le gouvernement actuel a tendance à favoriser les universités privées au détriment de l'Université Nationale, qu'il estime par trop politisée. Ceci s'est reflété par de fréquents changements au niveau de la direction (recteur, doyens, conseil directif), qui ont peu à peu amené une certaine inertie, résultant plus d'un manque de capacités que d'une mauvaise volonté. Le personnel dirigeant tient les engagements souscrits, mais ne le fait qu'avec une grande mollesse et sous la pression de l'équipe du projet. Un exemple parmi d'autres: au moment de ma visite, on n'avait pas encore déterminé avec certitude quels locaux accueilleraient le matériel de la section.

4. Matériel

L'arrivée du premier matériel est imminente. Il faudra jusqu'à cet automne pour l'installer. La livraison de matériel est-allemand a permis au projet d'économiser environ Fr. 300.000.-, qui permettront d'acheter un matériel complémentaire durant la phase en cours. Nos experts suisses ont à lutter contre une tendance des Colombiens à se suréquiper, à leur apprendre à partir d'un besoin concret pour décider de l'achat d'un appareil, plutôt que de s'acheter des "joujoux" qui resteront inutilisés.

5. Régie du projet

Le Professeur Paschoud a indiscutablement fourni une excellente régie sur le plan technique. On n'en peut dire de même sur le plan administratif, sans doute en raison de son état de santé précaire. La marche et le coût du projet commencent à souffrir d'un manque d'efficacité administrative. Il me paraît nécessaire de décharger le professeur Paschoud de la partie administrative en le faisant assister par une personne qualifiée.

6. Boursiers en Suisse

Les deux boursiers en Suisse n'ont presque aucun lien avec le projet; l'équipe du projet est peu renseignée sur leurs activités (et vice versa). Leur réintégration à Medellin devra être bien préparée. Je pense d'ailleurs qu'à l'avenir, il faudra mieux profiter des possibilités offertes par les bourses sur place.

17.3

7. Arrivée d'un nouvel expert suisse

L'arrivée de M. Haenny est attendue pour juillet-août 1973. Il s'agit d'un professeur supplémentaire destiné à s'incorporer au groupe actuel pour au moins 2 ans.

8. Perspectives

Lors de la prochaine phase, il s'agira d'étoffer l'équipe actuelle par l'adjonction d'un troisième professeur suisse et de deux professeurs colombiens supplémentaires. Je préférerais que nous nous limitions à une phase de 2 ans, pour deux raisons: d'une part, nous éviterons d'immobiliser trop de fonds et d'autre part, une période plus prolongée laisserait apparaître des besoins en matériel encore difficiles à prévoir au stade actuel.

9. Voyage en Suisse de M. Caloz

M. Caloz viendra en Suisse au mois de mai afin de déterminer l'affectation des fonds disponibles sous la rubrique "Matériel", préparer la deuxième phase du projet, préparer le recrutement du 3ème expert suisse et préparer la réintégration des deux boursiers qui se trouvent actuellement en Suisse. Il retournera en Colombie avec le Professeur Paschoud, qui effectuera une nouvelle mission à Medellin.